

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1213 5 décembre 1950

n° 1213 5

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
5 décembre 1950

Numéro JO
n° 12 du 31/12/1950

Date du numéro
31 décembre 1950

TEXTE INTÉGRAL

M. Grandier, adjoint technique stagiaire de 4° classe actuellement en service aux travaux publics, est provisoirement chargé, cumulativement avec ses fonctions actuelles, de celles de géomètre de la conservation de la propriété foncière, en remplacement de M. Viennot, réintégré au C. F. E. Avant d'entrer en fonctions, M. Grandier prêtera le serment, prescrit par la loi.